



7, Rue Roland Martin 94500 Champigny/Marne contact@ffhaltero.fr www.ffhaltero.fr

DEMANDE D'ADHESION ET DE LICENCE 2025/2026

MUSCU JEUNES - LOISIRS

MINEUR Code Postal: 06270

Nom de la structure affiliée :	E.S.V.L. HALTERO-MUSCU-GYM
--------------------------------	----------------------------

IDENTITE DU MINEUR ADHERENT	
☐ Monsieur ☐ Madame	
Nom d'usage :	Prénom :
Nom de naissance (si différent) :	
Adresse:	
Code postal : Ville :	
Date de naissance : / Ville de naissance :	Pays de naissance :
Nationalité : Téléphone :	
	A. A. C.
DENTITE DU REPRESENTANT LEGAL	
☐ Monsieur ☐ Madame	
Nom d'usage :	Prénom :
Nom de naissance (si différent) :	
Adresse:	
Code postal : Ville :	
Date de naissance : / Ville de naissance :	Pays de naissance :
Nationalité : Téléphone :	
J'autorise la FFHM à m'envoyer, par courriel, des communications officielles notamment à des fins associative	s ou commerciales.
RENOUVELLEMENT OUI NON Si oui, in	tion diquer le nom de l'ancienne structure :
CERTIFICAT MEDICAL 3/ Si vous êtes mineur, vous n'avez pas besoin de fournir un certificat médical à condition de répondre au grésente, je confirme avoir répondu : NON à TOUTES les questions (dans ce cas, vous n'avez pas besoin de certificat médical) OUI à AU MOINS une question (dans ce cas, vous devez faire remplir le certificat médical ci-dessous ou fournir	•
ASSURANCES	CERTIFICAT MEDICAL
	Le médecin, soussigné, certifie que le demandeur ne présente aucune
Je (représentant légal si mineur) reconnais avoir pris connaissance dans les documents communiqués par le club :	contre-indication à la pratique des activités physiques et sportives.
 des garanties « Responsabilité civile, Individuelle Accident et Assistance » dont je bénéficie par le biais de ma licence et de leur coût, 	A:le
 de la possibilité de renoncer à la garantie « Individuelle Accident » et « Assistance » et des modalités pour y renoncer, 	Cachet et signature obligatoires du médecin :
 de la possibilité et de mon intérêt à souscrire des garanties individuelles complémentaires : Je décide de souscrire aux garanties complémentaires et je m'engage à établir moi-même les formalités d'adhésion auprès de l'assureur. 	
Garantie de base « Individuelle Accident » et « Assistance » (Cocher la case ci-dessous pour y renoncer)	

En sollicitant mon adhésion, je m'engage sous peine d'exclusion, à soutenir l'action du club, à participer à sa vie, à respecter les statuts et les règlements intérieurs de l'association incluant le respect de la règlementation fédérale, les décisions des assemblées et du conseil d'administration dont je reconnais avoir pris connaissance et sous peine d'exclusion et de poursuite judiciaire, à ne pas prendre, ni ne vendre, ni promouvoir de produits dopants ou de compléments alimentaires non conformes à la norme NF V 94-001. Par ailleurs :

J'autorise la FFHM à insérer ma photo d'identité sur ma licence et à exploiter toutes les photos et vidéos prises dans le cadre des activités fédérales pour des actions publicitaires ou promotionnelles pour le territoire français pour une durée de 10 ans à compter de la captation de mon image. Je reconnais avoir été informé que je dispose d'un droit d'accès, de modification, de rectification et de suppression des données qui me concerne (art.34 de la loi «Informatique et Libertés»), soit dans mon espace personnel, soit en contactant directement le club et/ou la Fédération française d'Haltérophilie - Musculation. J'atteste avoir pris connaissance de la réglementation fédérale et m'engage à la respecter. ☐ Je m'abonne à la newsletter fédérale.

SIGNATURE DU REPRESENTANT LEGAL

Je certifie sur l'honneur l'exactitude des pièces fournies et des renseignements mentionnés ci-dessus. Signature

IMPORTANT: N'oubliez pas de signer l'autorisation parentale en application de l'article R, 232-52 du code du sport, disponible au sein de la structure organisatrice, auprès du responsable de l'événement ou sur www.ffhaltero.fr Article R, 232-52 du code du sport : Si le sportif contrôlé Article N. 232-22 du code du sport : Si le sport i contre est un mineur ou un majeur profègé, tout prélèvemer nécessitant une technique invasive, notamment un prélèvement de sang, ne peut être effectué qu'au ur d'une autorisation éroite de la ou des personnes investies de l'autorité parentale ou du représentant l'Adel de l'Esterose sense la de la crés a voit. légal de l'intéressé remise lors de la prise ou du renouvellement de la licence, L'absence d'autorisation est constitutive d'un refus de se soumettre aux

mesures de contrôle.

Je reconnais avoir pris connaissance des garanties d'assurances liées à la licence ainsi que de l'intérêt de souscrire

des garanties complémentaires offertes par l'assureur (informations figurant sur le document joint à cette demande) et de la notice jointe par la structure affiliée lors de l'adhésion. Je déclare accepter que les informations portées sur ma fiche individuelle soient traitées informatiquement sachant que la loi du 6 janvier 1978 (art. 26 et 27) me donne droit d'accès et de rectification, et que mes coordonnées puissent être transmises à des organismes extérieurs.